- Elles sont trop fortifiées.

Dans la même conversation le ministre de Belgique dit encore :

- Que reprochez-vous à la Belgique? N'avons-nous pas toujours, depuis trois quarts de siècle, rempli scrupuleusement tous les devoirs que nous imposait notre neutralité? N'avons-nous pas toujours donné à l'Allemagne les preuves d'une franche et loyale amitié? Pourquoi en retour, vous proposez-vous de faire de la Belgique le champ de bataille de l'Europe et de la vouer complètement à la destruction en y apportant la guerre?
- L'Allemagne n'a aucun reproche à faire à la Belgique, son attitude a toujours été parfaitement correcte.
- . Etait-il possible à la Belgique, demande le baron Beyens, de vous donner une autre réponse que celle qui a été donnée sans enfreindre les lois de l'honneur? Y a-t-il pour les nations une autre espèce d'honneur que pour les particuliers? Si la France nous avait fait la même demande, n'aurions-nous pas dû répondre de la même façon? La Belgique n'a-t-elle pas agi comme elle le devait?
- Je le reconnais volontiers comme personne privée, mais comme secrétaire d'Etat, je n'ai aucune opinion à exprimer.

Et voilà. Pour aller vite, l'état-major allemand a voulu éviter les forts de l'est français; mais il a trouvé dans l'armée belge une vigoureuse résistance à laquelle il était loin de s'attendre et qui a entravé et retardé suffisamment la marche des troupes allemandes vers la France. Il a même trouvé plus. Il a trouvé le mépris universel par la violation du territoire belge dont le neutralité était garantie par un pacte international, mépris renforcé encore par les atrocités qui ont suivi.

Le 10 août, l'armée allemande qui devait être en France à cette date, était encore devant Liège. L'Allemagne voyait l'énormité de la faute commise et une nouvelle note mielleuse était adressée à cette date au gouvernement belge; on y lisait: "l'armée belge a dans une résistance héroïque contre une grande supériorité, maintenu l'honneur de ses armes de la façon la plus brillante, etc." Et plus loin: "l'Allemagne assure encore une fois solennellement, qu'elle n'a pas l'intention de s'approprier le territoire belge." En langage franc, cela voulait dire: "maintenant que vous avez résisté, votre honneur est sauf devant le monde: vous pouvez alléguer que, contre la force il n'y a pas de résistance; il n'y a donc plus aucun reproche à vous faire quant à l'accomplissement de vos